

# « Actions numériques innovantes pour l'insertion socio-professionnelle »

## **RAPPEL DU CONTEXTE / OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

L'impact du numérique sur l'emploi se situe à de multiples niveaux que l'on peut regrouper en deux axes :

- celui des activités qu'il impacte et des nouvelles compétences requises dans de nombreux secteurs professionnels
- celui des opportunités d'emploi dédiées qui se développent de manière croissante depuis plusieurs années.

Mais le numérique ce sont aussi des difficultés, des blocages, voire des freins, qui s'imposent avec d'autant plus de force que l'on connaît déjà des difficultés sociales, économiques, linguistiques.

La crise économique et sanitaire que nous traversons depuis mars 2020 a par ailleurs renforcé la nécessité de savoir utiliser les outils informatiques et Internet dans toute démarche d'insertion (augmentation exponentielle du distanciel pour la formation, la recherche d'emploi...).

**Cet appel à manifestation d'intérêt vise autant à soutenir des actions répondant aux nombreux enjeux posés par le numérique dans les démarches d'insertion, qu'à faire bénéficier les personnes allocataires du RSA de Seine-Saint-Denis des opportunités qu'il offre.**

### Précisions lexicales

« **Numérique** » renvoie ici autant au secteur professionnel des technologies de l'information et des communications qu'à des outils, ressources ou dispositifs mobilisant ces technologies.

Par « **innovants** », nous entendons des projets s'inscrivant dans une démarche de recherche constante d'améliorations de l'existant plus qu'une focale portant exclusivement sur des technologies émergentes.

L'innovation des projets proposés sera donc analysée en regard des publics accompagnés et de leurs besoins d'une part et des modalités de leur mise en œuvre d'autre part.

Les projets devront démarrer à partir de juin 2021.

## **TYPES DE PROJETS ATTENDUS**

Cet appel à manifestation d'intérêt vise donc à soutenir des initiatives mobilisant le numérique pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes allocataires du RSA.

Les projets attendus peuvent s'inscrire dans les champs d'intervention suivants :

- Actions de redynamisation / de coaching
- Découverte des métiers du numérique

- Formation pré-qualifiante ou qualifiante dans les métiers du numérique
- Contenus ou dispositifs numériques permettant un accompagnement des personnes allocataires du RSA dans un contexte de digitalisation croissante des démarches d'insertion professionnelle, de formation et d'emploi

## **PROFILS DES PUBLICS**

Le public visé est allocataire du RSA résidant en Seine-Saint-Denis.

S'agissant des métiers techniques du numérique, une attention particulière sera apportée aux projets permettant aux femmes, y étant insuffisamment représentées, de se former et de s'orienter dans ce secteur d'activités.

*NB : Des projets ou dispositifs permettant de toucher, en plus des personnes allocataires du RSA, des personnes en insertion résidant en Seine-Saint-Denis sont également considérés comme éligibles.*

## **EVALUATION**

Les modalités d'évaluation seront déterminées conventionnellement :

1. sur la base de la conformité aux modalités d'organisation de l'évaluation du dossier de candidature
2. sur les indicateurs d'efficacité demandés par le Département, notamment :
  - le nombre de bénéficiaires,
  - les suites de parcours – en particulier l'accès à la formation ou à l'emploi des bénéficiaires
  - l'évaluation des compétences acquises / à acquérir à partir d'outils concrets